

# Etats Généraux des festivals

Le 1<sup>er</sup> octobre 2020

## VISIOCONFERENCE — THEATRE

---

### IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE / GESTION PAR LES POUVOIRS PUBLICS

- 1- Question de la qualification juridique d'un événement culturel dans l'espace public par le préfet : un festival de rue par nature n'a pas de billetterie et sera donc qualifié d'évènement festif et non professionnel.
- 2- Peut-on imaginer utiliser des lieux qui ne sont pas des ERP à titre dérogatoire pour accueillir des spectacles de rue en cas de mauvais temps.
- 3- Est-il possible que les préfets statuent sur les demandes d'organiser des spectacles dans des lieux publics dans un délai raisonnable ?
- 4- Convivialité dégradée pour les festivals avec la fermeture des bars.
- 5- Impact économique pour les compagnies à cause de l'annulation des festivals. Pas d'indemnisation. Les compagnies peu repérées et non subventionnées qui vivent grâce à ces festivals sont les plus menacées.
- 6- Tant que la situation sanitaire est perturbée, plaidons et militons pour un maintien des mesures de droits communs (chômage partiel, allègements des charges maintenues pour le secteur culturel et pour les artistes) ; pour autant il ne faudrait pas que ces allègements de cotisations sociales amènent ensuite à revoir le système français de protection sociale. L'intervention des pouvoirs publics devrait privilégier les subventions plutôt que les baisses d'impôts et les diminutions de cotisations sociales.
- 7- Résilience face à la crise. L'espace public n'est plus seulement réservé aux arts de la rue. Imaginons, trouvons, inventons de nouvelles formes de retrouvailles avec les publics au niveau local.
- 8- Charge du risque financier : l'indemnisation des compagnies, la capacité financière des organisateurs, le rôle des assureurs et l'apparition des clauses COVID-19.

### FESTIVALS ET TERRITOIRE

- 1- Témoignage d'un festival en milieu rural dont le modèle économique ne dépend pas de la billetterie. Le festival permet aux artistes de créer un lien direct avec le public. Le même festival monte actuellement avec d'autres festivals une fédération de festivals de théâtre en milieu rural.

### BENEVOLAT

- 1- Citoyenneté & éducation populaire : participation des bénévoles dans l'organisation de festivals – création de lien social particulièrement nécessaire en milieu rural. Dans le contexte de la crise COVID-19, la culture est essentielle au bien être psychique de la population.
- 2- Peut-on poser une règle pour réguler le recours au travail bénévole pour préserver l'emploi salarié du secteur culturel ?

## PARCOURS DE L'ARTISTE

- 1- Rôle structurant des festivals dans l'accompagnement et la diffusion des artistes des arts du cirque et de la rue (emploi artistique, diffusion).
- 2- Les festivals sont essentiels aux compagnies pour leur permettre d'émerger et d'exister.
- 3- Déficit de lieux de travail et de répétition pour les compagnies cirque et arts de la rue en amont des festivals.

## LA PARITE – LA DIVERSITE

- 1- *« Les arts de la rue sont des endroits où des trajectoires de vie se croisent et se matérialisent. On peut montrer que toute personne indépendamment du sexe, de l'ethnie, peuvent prendre la parole en public. Cette visibilité dans la rue est importante. »*
- 2- L'accès aux moyens de production est l'endroit le plus criant d'inégalités entre les femmes et les hommes. A notoriété et parcours artistique proches, un homme aura le double des moyens de création d'une femme dans un grand festival.
- 3- Quel accompagnement imaginer pour que les femmes osent et se sentent légitimes ?
- 4- Comment sensibiliser les professionnel-elles du secteur culturel aux questions de parité ?
- 5- Si système de quota, imaginer des bonus (inciter à...) plutôt que des malus sur les subventions.

## POINTS DIVERS

- 1- Définir ce qu'est un festival (temps fort d'une saison d'un lieu ou manifestation ponctuelle indépendante d'un lieu).
- 2- Pour les festivals, que devrait soutenir le ministère, le plateau artistique ou l'ancrage territorial ?
- 3- Que pensez-vous des IN et des OFF dans les festivals ? « C'est particulier car on arrive à des extrêmes où les compagnies sont obligées de payer pour jouer. »